

## Formation ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure Maritime

### Admission en 3<sup>ième</sup> année, spécialité génie maritime, de tronc commun sous statut étudiant avec module d'accompagnement à l'apprentissage

*Pour des candidats issus de CPGE (PSI, TSI, MP), DUT, BUT, Licence, prépa ATS*

## Procédure de candidature

---

Site de formation : Nantes

Ouverture des candidatures : 03 février 2025

Clôture des candidatures : **16 mai 2025 (23h59 – heure de Paris)**

Frais de scolarité 2025-2026 : 1600€ UE – 8000€ hors UE

Les candidats ont jusqu'au 23 mai 2025 pour compléter leur dossier. A l'issue de la réception des dossiers, et après vérification de chacune des pièces demandées, une pré-sélection est effectuée.

Les candidats retenus seront contactés pour un entretien portant sur leur parcours et leur motivation.

#### Conditions requises pour candidater :

- Détenir au minimum un diplôme bac+2 ou 120 ECTS correspondant à un niveau bac+2 dans une même formation, obtenu au plus tard au moment de la rentrée à l'ENSM.  
CPGE MP, PSI, TSI, prépa ATS, Licence scientifique. DUT ou BUT : consulter l'annexe jointe pour les spécialités

#### Sélection :

La sélection s'effectue en deux phases :

- Une étude du dossier
- Un entretien pour les candidats admissibles

### 1. Modalités de candidature

La candidature se fait uniquement en ligne en se connectant sur le lien ci-dessous :

<https://extranet.supmaritime.fr/faces/Login.xhtml>

ATTENTION : Si vous ne disposez pas encore de compte, cliquer sur « création de compte » et compléter le formulaire en ligne. Enregistrez votre saisie puis vous recevrez un mail vous permettant d'accéder à votre espace extranet ENSM et ainsi vous inscrire en ligne.

## 2. Constitution du dossier de candidature

1. Règlement de 60 euros pour les frais de dossier
  - ⇒ Règlement frais de dossier
    - Soit par paiement en ligne
    - Soit par virement bancaire sur le compte de l'ENSM  
[IBAN] FR76 1007 1130 0000 0010 0700 190  
[BIC] TRPUFRP1
2. Photocopie de la carte nationale d'identité (recto-verso) ou du passeport
3. Curriculum vitae\*
4. Lettre de motivation\*
5. Documents de scolarité :
  - Copie des notes et appréciations des scolarités post-bac
  - Copies des diplômes et/ou brevets détenus
6. Les documents étrangers devront faire l'objet d'une reconnaissance officielle par l'organisme ENIC-NARIC France. Consulter le site : <http://www.ciep.fr/enic-naric-france>

\* Expliciter les sigles, donner les appellations complètes des formations suivies, diplômes et titres obtenus.

Les pièces du dossier sont à enregistrer au format PDF sur votre espace candidat extranet ENSM et codifiées comme suit :

- CNI\_NOM DU CANDIDAT (carte nationale d'identité) **ou** PAS\_NOM DU CANDIDAT (passeport)
- CV\_NOM DU CANDIDAT (curriculum vitae)
- MOT\_NOM DU CANDIDAT (lettre de motivation)
- DIP\_NOM DU CANDIDAT (diplôme ou niveau d'études obtenu)
  - DIP1\_NOM DU CANDIDAT > diplôme n°1
  - DIP2\_NOM DU CANDIDAT > diplôme n°2
  - ....
- AUTRES\_NOM DU CANDIDAT (tout autre pièce à apporter au dossier)
  - AUTRES1\_NOM DU CANDIDAT > information n°1
  - AUTRES2\_NOM DU CANDIDAT > information n°2
  - ...

La confirmation de candidature à la sélection n'est effective qu'une fois l'ensemble des pièces justificatives reçues et validées. L'état de cette candidature, complète, ou incomplète est indiquée dans votre espace candidat extranet ENSM, avec, dans le cas d'un dossier incomplet, la nature des pièces manquantes.

Les candidats seront informés de leur admissibilité ou non-admissibilité à l'entretien au plus tard le 6 juin 2025.

L'entretien se déroulera dans les locaux du site de Nantes de l'ENSM, 1 rue de la Noë, bâtiment C, 44300 Nantes.

Les candidats ayant passé l'entretien seront informés individuellement du résultat final à partir du 4 juillet 2025 par retour de mail.

L'admission définitive des candidats ne sera prononcée qu'après obtention de leur année d'étude en cours.

**Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.**

Contact : [bef.nantes@supmaritime.fr](mailto:bef.nantes@supmaritime.fr)

Page 2 sur 3

## Annexe

### Liste des titres ou diplômes éligibles pour un recrutement en formation ingénieur, 3<sup>ième</sup> année Génie Maritime

#### **DUT ou BUT :**

Génie civil, construction durable (GCCD)  
Génie industriel et maintenance (GIM)  
Génie thermique et énergie (GTE), ou Métiers de la Transition et de l'Efficacité Energétique (MT2E)  
Génie électrique et informatique industrielle (GEII)  
Hygiène sécurité environnement (HSE)  
Réseaux et télécommunications (R&T)  
Chimie option chimie industrielle  
Génie chimique, génie des procédés option procédés (GChGP)  
Science et génie des matériaux (SGM)  
Mesures physiques (MP)

#### **CPGE :**

MP, PSI, TSI

Prépa ATS

L'admission suppose soit l'inscription en seconde année de CPGE PSI, MP, TSI ou en année de prépa ATS, soit un cycle prépa PSI, MP, TSI ou ATS déjà achevé.

#### **Licence scientifique**